

**1. Identification****Identité du produit/nom commercial :** Brosses métalliques en acier inoxydable**Usage du produit :** Matières abrasives utilisées sur des métaux, du béton, de la maçonnerie et des matériaux de construction.**Fabricant :**  
United Abrasives, Inc.  
185 Boston Post Road  
North Windham, CT 06256**Internet :** www.unitedabrasives.com**Téléphone d'information :** (860) 456-7131**Téléphone d'urgence :** (860) 456-7131**Date de préparation :** 16 septembre 2015**2. Identification des dangers****Classification :** Ce produit est classé en tant qu'article manufacturé. Dans des conditions normales d'utilisation sur la base de données d'essais, l'utilisation de ce produit n'entraînera pas d'exposition aux substances dangereuses.**Dangers non classifiés ailleurs :** L'exposition aux poussières et à la fumée provenant du matériel brossé et le danger potentiel de cette exposition doivent être évalués.**Éléments de l'étiquette :**

Aucun élément d'étiquetage n'est requis.

**3. Composition/information sur les ingrédients****Mélanges :**

Nom chimique	No CAS	Concentration
Fer	7439-89-6	<90
Nickel	7440-02-0	<38
Chrome	7440-47-3	10-30
Manganèse	7439-96-5	<15
Molybdène	7439-98-7	<8
Silicium	7440-21-3	<5

D'autres éléments peuvent être présents, comme du Cu, du Ti. Ces éléments ne sont pas classés comme étant dangereux, ou ils sont présents dans une concentration inférieure au niveau de concentration pour classer ces alliages comme étant dangereux.

**L'identité spécifique et (ou) le pourcentage exact n'ont pas été divulgués puisqu'il s'agit d'un secret commercial.****4. Premiers soins***Dans le cadre d'une manipulation et d'une utilisation normales, l'exposition aux formes solides de cette matière présente peu de risques pour la santé. Les opérations subséquentes, comme le meulage, la fonte ou le soudage, peuvent produire des poussières ou de la fumée potentiellement dangereuses qui peuvent être inhalées ou entrer en contact avec la peau ou les yeux.***Ingestion :** En cas d'ingestion de poussières, obtenir de l'aide médicale.

**Inhalation** : L'inhalation de fumée ou de poussières en concentrations excessives peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Déplacer la personne à l'air frais jusqu'à ce qu'elle se rétablisse.

**Contact avec les yeux** : Rincer les yeux à grande eau en maintenant les paupières écartées. Si une irritation se produit ou persiste, obtenir de l'aide médicale.

**Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau et du savon pour enlever les poussières. Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser à nouveau.

**Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés** : L'utilisation peut générer des poussières susceptibles de causer une irritation des yeux et des voies respiratoires. Les poussières peuvent être dangereuses en cas d'inhalation et d'ingestion.

**Indication de la nécessité d'une aide médicale immédiate et d'un traitement spécial, si nécessaire** : Aucune aide médicale immédiate ni aucun traitement spécial ne sont connus.

#### 5. Lutte contre l'incendie

**Agent extincteur approprié (ou inapproprié)** : Utilisez tout média approprié pour l'incendie ambiant.

**Dangers précis découlant du produit chimique** : Ce produit n'est pas combustible, toutefois, il faut accorder une attention aux risques potentiels de feu/d'explosion du matériel de base qui est traité. Plusieurs matériaux créent des poussières ou des tournures inflammables ou explosives lors de leur traitement.

**Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers** : Porter un appareil de protection respiratoire autonome intégral et des vêtements de protection complets lorsque cela est nécessaire.

#### 6. Nettoyage des rejets accidentels

**Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence** : Minimiser la production de poussières. Si des poussières sont générées, utiliser un équipement de protection adéquat pour éviter l'inhalation et le contact avec les yeux.

**Précautions environnementales** : Aviser les autorités de la manière prévue par la réglementation locale, étatique, provinciale et fédérale.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Ramasser, balayer ou aspirer à l'aide d'un aspirateur les poussières et les placer dans un contenant en vue de leur élimination.

#### 7. Manutention et entreposage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Utilisez seulement avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer la poussière. Bien laver après la manipulation et l'utilisation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer. Tenir compte d'une exposition potentielle aux composantes des matériaux de base ou des revêtements traités. Se référer aux normes spécifiques de l'OSHA relatives aux substances pour connaître les exigences supplémentaires concernant les pratiques de travail, lorsqu'il y a lieu.

**Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités** : Rangez dans un endroit sec. Consulter la section 10 pour de plus amples renseignements sur les matières incompatibles.

#### 8. Contrôles d'exposition / protection personnelle

**Directives d'exposition** :

Fer	Pas de limite établie.
Nickel (nickel métallique)	81 mg/kg - MPT, valeur PEL de l'OSHA 1,5 mg/kg - MPT de l'ACGIH, VLE (fraction inhalable)

Chrome	0,5 mg/m3 - MPT, valeur VLE de l'ACGIH 1 mg/m3 - MPT, valeur PEL de l'OSHA
Manganèse	0,2 mg/m3 - MPT VLE de l'ACGIH (respirable) 5 mg/m3 - OSHA, valeur PEL plafond
Silicium	15 mg/m3 - MPT de l'OSHA, valeur PEL (total de la poussière) 5 mg/m3 - MPT PEL de l'OSHA (fraction respirable)
Molybdène (composés insolubles)	10 mg/m3 - MPT ACGIH VLE (inhalable) 3 mg/m3 - MPT VLE de l'ACGIH (respirable) 15 mg/m3 - MPT de l'OSHA, valeur PEL (total de la poussière)

Note : Tenir compte également des composantes des matériaux de base et des revêtements.

**Contrôles d'ingénierie appropriés :** S'assurer d'une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites en milieu de travail. Lorsque cela est possible, l'utilisation d'une ventilation aspirante locale ou d'autres mesures d'ingénierie sont les méthodes privilégiées pour contrôler l'exposition aux poussières en suspension dans l'air et à la fumée afin de respecter les limites d'exposition établies en milieu de travail. Faire preuve de bonnes pratiques d'entretien et d'hygiène. Ne pas utiliser de tabac ou ne pas avoir d'aliments dans l'espace de travail. Bien laver avant de manger ou de fumer. Ne pas dépoussiérer les vêtements ou la peau avec de l'air comprimé.

**Mesures de protection individuelles, comme un équipement personnel de protection :**

**Protection respiratoire :** Utiliser un respirateur approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou lorsque l'exposition aux poussières est excessive. Tenir compte d'une exposition potentielle aux composantes des matériaux de base ou des revêtements traités. Se reporter à la réglementation locale pour connaître les normes spécifiques, s'il y a lieu. Le choix de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de la forme et de la concentration. Choisir et utiliser les respirateurs conformément aux règlements applicables et aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Protection des mains :** Des gants en tissu ou en cuir sont recommandés.

**Protection de la peau :** Les vêtements de protection requis pour prévenir la contamination des vêtements personnels. Une protection de l'ouïe peut être requise.

**Protection pour les yeux :** Des lunettes de protection ou un écran facial sur des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Apparence (état physique, couleur, etc.) :** Brosses grises-noires solides.

**Odeur :** Aucune odeur

<b>Seuil olfactif :</b> Sans objet.	<b>pH :</b> Sans objet.
<b>Point de fusion/point de congélation :</b> Sans objet.	<b>Point d'ébullition :</b> Sans objet.
<b>Point d'éclair :</b> Non combustible	<b>Taux d'évaporation :</b> Sans objet.
<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b> Sans objet.	
<b>Limites d'inflammabilité : LEI :</b> Sans objet.	<b>LES :</b> Sans objet.
<b>Tension de vapeur :</b> Sans objet.	<b>Densité de vapeur :</b>
<b>Densité relative :</b> 7	<b>Solubilité(s) :</b> Insoluble
<b>Coefficient de partage : n-octanol-eau :</b> Sans objet.	<b>Température d'auto-inflammation :</b> Sans objet.
<b>Température de décomposition :</b> Sans objet.	<b>Viscosité :</b> Sans objet.

**10. Stabilité et réactivité**

**Réactivité :** Non réactif

**Stabilité chimique :** Stable

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune possibilité connue de réaction dangereuse.

**Conditions à éviter :** Aucune condition connue à éviter.

**Substances incompatibles :** Aucune matière incompatible n'est connue.

**Produits de décomposition dangereux :** Les poussières provenant du traitement pourraient renfermer des ingrédients énumérés dans la Section 3 ou d'autres ingrédients, lesquels sont des composantes du matériel de base traité ou des revêtements appliqués au matériel de base qui seraient potentiellement plus dangereuses.

### 11. Information toxicologique

*Inhalation, peau, yeux. Le produit tel qu'expédié ne présente pas de risque d'inhalation ; toutefois, les opérations subséquentes peuvent créer des poussières ou de la fumée susceptibles d'être inhalées.*

**Voies d'absorption :**

**Ingestion :** Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Inhalation :** Les poussières peuvent causer une irritation des voies respiratoires. Peut être nocif en cas d'inhalation. Une inhalation prolongée peut causer des lésions aux poumons.

**Yeux :** Les poussières peuvent causer une irritation des yeux. Les particules des poussières peuvent causer une blessure abrasive aux yeux.

**Peau :** Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Le frottement du produit sur la peau peut causer une irritation mécanique ou des abrasions.

**Chronique :** Une surexposition à long terme aux poussières respirables peut causer des lésions aux poumons (fibrose) dont les symptômes sont la toux, l'essoufflement et une capacité respiratoire diminuée. Les effets chroniques peuvent être aggravés par le tabagisme. Une exposition prolongée aux niveaux élevés de bruit durant le fonctionnement peut avoir une incidence sur l'ouïe. Un plus grand danger, dans la plupart des cas, est l'exposition aux poussières/vapeurs du matériel ou de la peinture/du revêtement traité. La majorité des poussières générées durant l'utilisation proviennent du matériel de base traité, et le danger potentiel de cette exposition doit être évalué.

**Cancérogénicité :** Aucun des composants de ce produit ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes potentiels de l'OSHA, du NTP ou du CIRC.

**Mutagénicité des cellules germinales :** Ne devrait pas être un mutagène.

**Toxicité reproductrice :** Ne devrait pas causer de toxicité sur l'appareil reproducteur.

**Mesures numériques de la toxicité :**

Aucune donnée de toxicité n'est disponible pour ce produit.

### 12. Information écologique

**Écotoxicité :**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**Persistance et dégradabilité :** La biodégradation ne s'applique pas aux composés inorganiques.

**Potentiel de bioaccumulation :** Pas de données disponibles.

**Mobilité dans le sol :** Pas de données disponibles.

**Autres effets indésirables :** Pas de données disponibles.

### 13. Remarques sur l'élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux. Les règlements locaux peuvent être plus stricts que les règlements nationaux et régionaux. Le générateur de déchets est responsable de déterminer la toxicité et les caractéristiques physiques du produit pour établir la bonne identification des déchets et leur élimination conformément aux règlements applicables.

**Emballage :** Éliminer conformément aux règlements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux. Les règlements locaux peuvent être plus stricts que les règlements nationaux et régionaux. Le générateur de déchets est

responsable de déterminer la toxicité et les caractéristiques physiques du produit pour établir la bonne identification des déchets et leur élimination conformément aux règlements applicables.

<b>14. Information sur le transport</b>
---

	<b>Numéro ONU</b>	<b>Désignation officielle de transport</b>	<b>Classe de dangers</b>	<b>Groupe d'emballage</b>	<b>Dangers pour l'environnement</b>
<b>DOT E.U.</b>	Aucun numéro ONU	Pas réglementé.	Aucune classe de danger	Aucun groupe d'emballage	
<b>TMD</b>	Aucun numéro ONU	Pas réglementé.	Aucune classe de danger	Aucun groupe d'emballage	

**Transport en vrac (conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au Recueil IBC) :** Sans objet – le produit est transporté seulement sous la forme emballée.

**Précautions spéciales :** Aucune mesure de précaution spéciale n'est identifiée.

<b>15. Renseignements sur la réglementation</b>
---

**Catégories de danger selon la Section 311/312 de SARA :** Santé chronique

**Article 313 de la SARA :** Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants qui sont assujettis aux exigences de déclaration de l'article 313 du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 et du règlement 40 CFR, Partie 372 (déclaration de dégagement de produits chimiques toxiques) : Aucun

**Proposition 65 de Californie : AVERTISSEMENT :** Vous créez des poussières lorsque vous coupez, sablez, forez ou poncez des matériaux comme du bois, de la peinture, du ciment, de la maçonnerie ou du métal. Ce produit et les poussières qu'il crée contiennent des produits chimiques considérés par l'État de la Californie comme causant le cancer, des déficiences de naissance et des effets nocifs sur la reproduction.

**Inventaire TSCA de EPA :** Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire de la TSCA.

<b>16. Autres</b>
-------------------

**Cote de la NFPA :** Santé = 1    Inflammabilité = 0    Instabilité = 0

**Qualification du SIMD :** Santé = 1    Inflammabilité = 0    Danger physique = 0

\*Danger chronique sur la santé

**Date de la dernière révision :** 31 mars 2015

**Date de cette révision :** 16 septembre 2015

**Résumé de la révision :**

26 juin 2012 : Révision périodique de la FS : Limites d'exposition mises à jour.

31 mars 2015 : Changements à toutes les sections. Format mis à jour pour celui du SGH.

16 septembre 2015 : Changement dans la formule. Toutes les sections ont été révisées.

L'information qui précède est considérée comme étant exacte et à jour en date de la préparation de cette fiche signalétique. Considérant que l'utilisation de cette information et que les conditions d'utilisation de ce produit ne sont pas sous le contrôle de United Abrasives, Inc, il incombe à l'utilisateur de s'assurer de l'utilisation sécuritaire de ce produit.